

Devis travaux et prix des matériaux

mercredi 15 septembre 2021

@cni59-non commercial



Devis travaux et augmentation du prix des matériaux

L'UROC vous alerte en ce mois de septembre, suite à des signalements de consommateurs ayant signé des devis de travaux en début d'année.

La majorité des devis comportent des clauses d'indexations en cas d'augmentation du prix des matériaux, dans ce cas vos travaux pourront vous coûter plus cher que prévu !

Cependant, certains d'entre eux n'en comportent aucune, et/ou n'indiquent pas de date de validité ; dans ce ou ces cas le professionnel doit maintenir son prix.

Certains professionnels, n'ayant pas pris ces précautions tentent de refaire signer les

consommateurs avec la ou les clauses permettant l'augmentation : sachez que rien ne vous oblige à accepter.

Union Régionale des Organisations de Consommateurs
6 BIS RUE DE DORMAGEN
59350 SAINT ANDRE
www.uroc-hautsdefrance.fr